



Diagnostic stratégique préalable à la signature d'un pacte local des solidarités

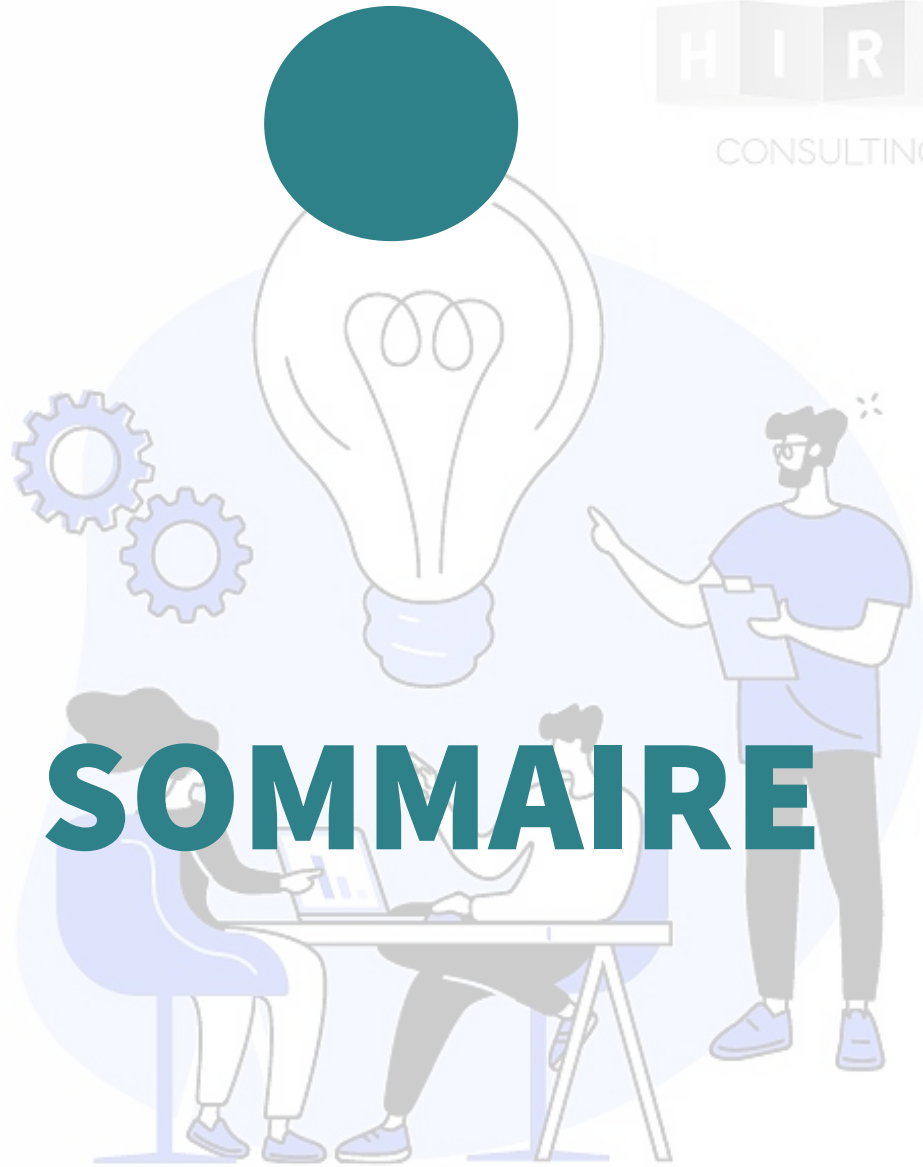
Synthèse



**PRÉFET
DE LA GUYANE**

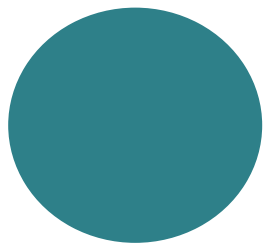
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES
SOLIDARITÉS



SOMMAIRE

1. Objectifs de la mission
2. Présentation de l'état des lieux



1. OBJECTIFS DE LA MISSION



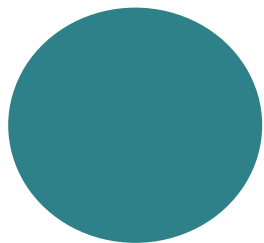
Objectifs de la mission

- **Synthétiser les ressources existantes**, éventuellement les enrichir afin de **réaliser un état des lieux** qui constituera le **socle d'une action territoriale concertée en matière de lutte contre la pauvreté**
- **Comparer l'offre de service existante avec les besoins du territoire dans les quatre piliers du Pacte de solidarités déclinés dans les outre-mer dans 7 thématiques**
 - La lutte contre les inégalités de santé
 - La lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire
 - L'accès aux modes d'accueil de la petite enfance
 - Le soutien à la parentalité
 - Le renforcement de l'accès aux droits
 - La lutte contre la précarité alimentaire des enfants
 - L'accès à l'emploi

Zoom

Les thématiques prioritaires proposés par **le comité de suivi du 7 juin 2023** :

- ⇒ **Le soutien à la parentalité et les différents publics concernés**
- ⇒ **Le renforcement de l'accès aux droits** *(et aux services de base)*
- ⇒ **La lutte contre la précarité alimentaire des enfants** *(focus sur l'alimentation des 0-3 ans, l'alimentation en périscolaire et la problématique de l'accès à l'eau)*



2. PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX



Un état des lieux organisé en 5 chapitres

- Portrait du territoire de Guyane - Caractéristiques des ménages en situation de pauvreté
- Parentalité et l'accès aux modes d'accueil de la petite enfance
- Lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire
- L'accès à l'emploi
- Lutte contre les inégalités de santé et la précarité alimentaire

Portrait du territoire de la Guyane

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, CAF, AUdeG
Une population jeune	<ul style="list-style-type: none">• 285 133 habitants en 2020• Moitié de la population a moins de 25 ans (+16 pts par/à la France métropolitaine)• Forte présence de jeunes dans l'ouest guyanais (43% de la population a moins de 25 ans; 29% au sein de la CACL en 2020)
Une forte population étrangère	<ul style="list-style-type: none">• Au 31 décembre 2020, 40 638 étrangers titulaires d'un document de séjour, en provenance principalement d'Haiti, du Surinam et du Brésil• Forte progression du nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (<i>dépenses médicales des étrangers en situation irrégulière</i>) : 38 183 personnes en 2021 contre 34 510 en 2019 (ledom - Rapport annuel)• Forte proportion d'étrangers au sein de la CCOG (39%) et la CCDS (36%) selon l'Insee
Des ménages de grande taille et des familles nombreuses	<ul style="list-style-type: none">• 3,25 de personnes par ménage en 2020 mais de fortes disparités selon les EPCI : 2,8 (CACL), 4,5 (CCOG), 4,2 (CCEG)• 1/3 des ménages comptant 6 personnes ou plus• 30% des familles comptant 3 enfants ou +, plus fortement présentes au sein de la CCOG (46%) et la CCEG (38%)• 43% familles nombreuses guyanaises sont monoparentales contre 17% en France

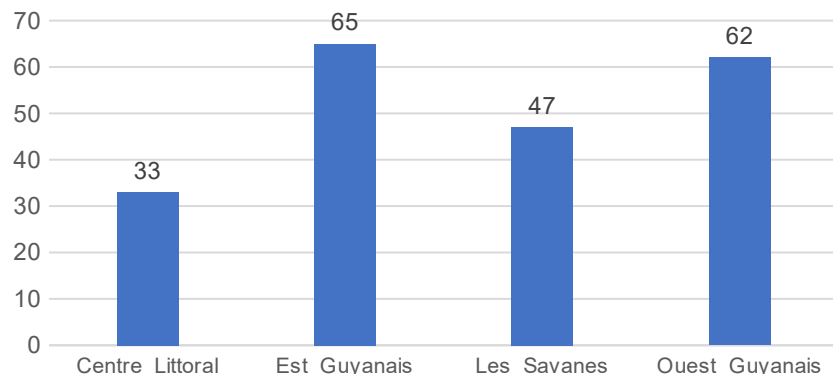
Portrait du territoire de la Guyane

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, CAF, AUdeG
Un territoire vaste et des zones isolées	<ul style="list-style-type: none">• 3,2 hab/km², densité la plus faible de tous les départements• Forte concentration de la population sur la bande littorale• Des communes inaccessibles par la route : Maripasoula, Papaïchton, Grand-Santi sur la frontière surinamaïse ; Saül, Saint-Elie au centre du territoire ; Camopi et Ouanary
Une pénurie de logements, une croissance rapide de l'habitat spontané	<ul style="list-style-type: none">• Une inégale répartition des logements sociaux sur le territoire (20 020 logements en 2021 selon l'AUDeG), 65% localisés au sein de la CACL• 24% des demandes de logement social effectuées par des habitants de la CCOG, mais une offre encore insuffisante (1 demande de logement social sur 5 est satisfaite)• 83% des demandeurs de logements sociaux éligibles à un logement locatif très social (LLTS), mais ils constituent seulement 12% des logements du parc des bailleurs• Une pénurie de logements qui a plusieurs conséquences :<ul style="list-style-type: none">• 33% de logements suroccupés en 2019 (Insee)• Fort développement de l'habitat spontané et l'autoconstruction : estimé à 1 500 à 2 000 logements informels construits par an selon l'AUDeG• Des logements précaires ne disposant pas d'un accès à l'eau courante

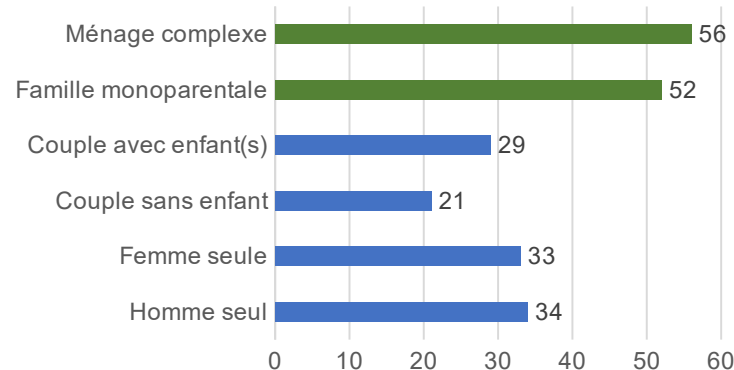
Portrait du territoire de la Guyane

Caractéristiques des ménages en situation de pauvreté

Part des personnes sous le seuil de pauvreté national (2020)



Part de la population pauvre selon le type de ménage

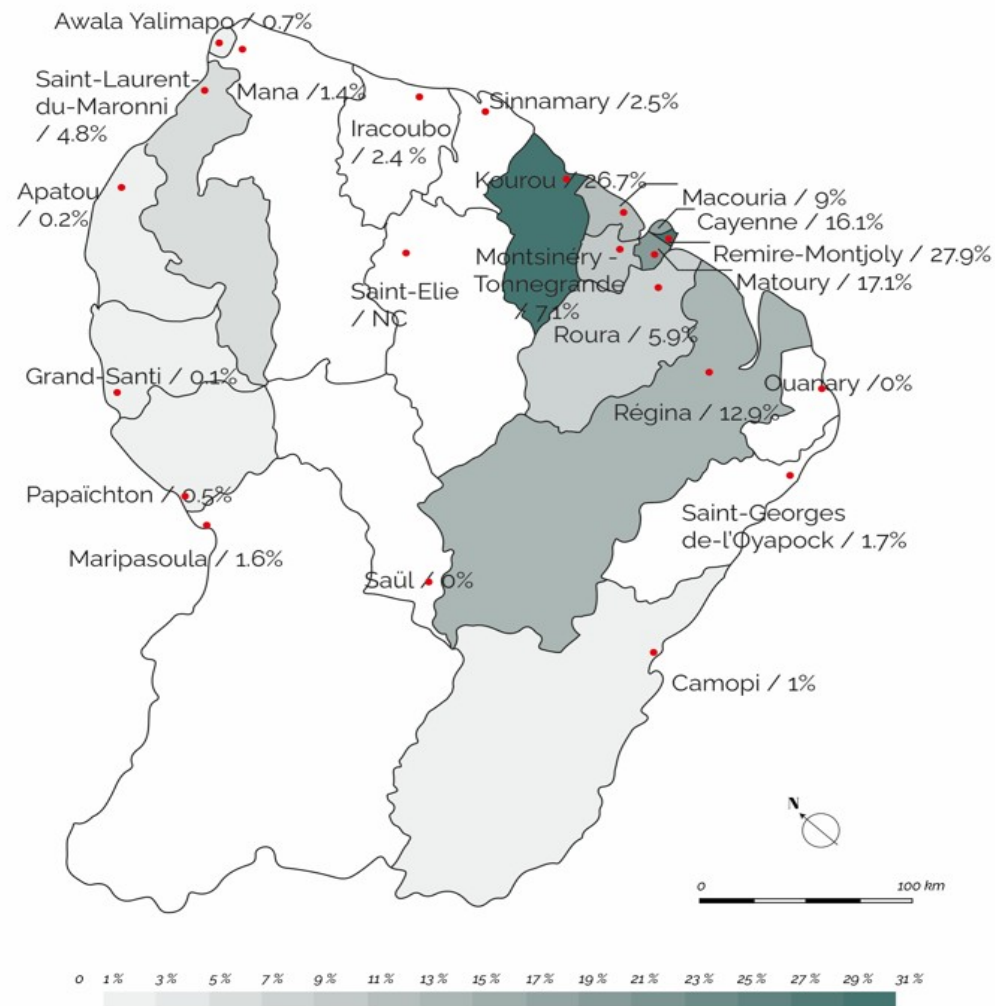


- **En 2020, 44% de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 125 500 personnes**
 - Des personnes pauvres fortement présentes dans l'est et l'ouest guyanais
- **50% des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans** vivent sous le seuil de pauvreté national (vs un peu plus d'1 sur 5 en France hexagonale)
- C'est parmi **les ménages complexes (56%) et les familles monoparentales (52%)** que la part des personnes pauvres est la plus importante.
- **62% de la population** couverte par au moins une prestation CAF en 2022 contre 49% au niveau national
- **Près de 70 000 personnes couvertes par le RSA fin 2022**
- **En 2020, pour 46% des allocataires CAF**, les prestations sociales sont la seule source de revenus (vs 16% au niveau national)

Soutien à la parentalité et modes de garde

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, CAF, ARS
De nombreuses naissances en Guyane, en particulier de mères mineures	<ul style="list-style-type: none">• 8 104 naissances enregistrées en 2019 (+25% par rapport à 2013)• Forte progression des naissances de 2 parents étrangers (34% en 2019 vs 22% en 2010)• Un taux de fécondité en Guyane (3,63 enfants par femme), très largement supérieur à la France métropolitaine (1,87) et aux pays voisins (Brésil - 1,72, Surinam - 2,41)• En 2019, 4% des enfants nés de mères mineures (vs 0,25% en France métropolitaine), de plus fortes proportions dans les bassins de vie du Maroni et de l'Oyapock
Une forte progression des 0-3 ans au sein de la CACL et de la CCOG	<ul style="list-style-type: none">• + 7%, augmentation des 0-3 ans en Guyane entre 2015 et 2018 (+ 2 038 enfants)• + 9,3% des 0 - 3 ans au sein de la CACL (+1 430 enfants), + 6,8% au sein de la CCOG (+987 enfants) ... mais forte baisse au sein de la CCDS avec - 10,5% (-417 enfants)
La part grandissante des familles monoparentales	<ul style="list-style-type: none">• Près de 30% des familles comptent plus de 3 enfants de moins de 25 ans• 45% des familles guyanaises sont monoparentales en 2020• Forte présence de familles monoparentales au sein de la CACL (27%) et de la CCOG (41%) en 2020• 52% des familles monoparentales sont pauvres
Un portage des dispositifs de parentalité majoritairement associatif, un modèle fragile	<ul style="list-style-type: none">• Un manque de professionnels de la petite enfance sur le territoire• Des projets REAAP principalement portés par des associations en 2020 (28/34)• Des difficultés de co-financement des structures

Soutien à la parentalité et modes de garde



Taux de couverture d'accueil pour enfant de moins de 3 ans par communes en pourcentage - source CAF 2020 -

Une inégale couverture territoriale en matière d'accueil du jeune enfant

- **Un taux de couverture des enfants de moins de 3 ans par un mode d'accueil formel très inférieur à la moyenne nationale (11% vs 59% en 2020 selon la CAF)**
- **Des taux de couverture particulièrement faibles au sein de la CCOG (3%) et de la CCEG (2%)**
- **474 places proposés par des AssMat (18% des places offertes, vs 56% au niveau national)**

Soutien à la parentalité et modes de garde



Premiers enjeux

- ⇒ **La structuration et l'amélioration de la couverture de l'offre de services en mode d'accueil de la petite enfance tant en collectif qu'en individuel**
- ⇒ **Le développement des solutions alternatives pour l'accueil du jeune enfant comme les MAM (à horaires adaptés, intergénérationnels, ...)**
- ⇒ **Le développement et la structuration de l'offre de service parentalité par la mise en place d'une coordination territoriale de la parentalité, le maillage des acteurs et l'animation des réseaux parentalité**
- ⇒ **Une meilleure coordination des actions en santé sexuelle**
- ⇒ **La prévention et l'accompagnement des grossesses adolescentes en particulier dans l'est et l'ouest guyanais**
- ⇒ **Le renforcement des dispositifs d'accompagnement en santé sexuelle dans l'est et l'ouest guyanais**

Lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, AUDeG, Ministère des Armées
Une forte augmentation des effectifs scolaires en particulier dans le second degré	<ul style="list-style-type: none">• Rentrée 2022/2023 : 88 665 élèves scolarisés, + 1 338 élèves de + par rapport à 2021 (Académie de Guyane)• Depuis 2012, +23% d'élèves en plus dans le 2nd degré• D'après les estimations de l'AUDeG, il pourrait y avoir 8 633 élèves supplémentaires dans le 2nd degré en 2030 par rapport à 2017, soit 45 076 (contre 36 443)
Un manque récurrent d'infrastructures scolaires, un accès à l'instruction profondément impacté ... mais en train d'être amélioré	<ul style="list-style-type: none">• Un taux d'équipement « en dur » dans le 2nd degré (nombre de places par enfant) très déficitaire au sein de la CCOG (0,7%), au sein de la CCEG (0%) et au sein de la CCDS (0,9%) ...• Mais en voie d'amélioration d'ici à 2025 : 8 nouveaux établissements construits ou en construction : 7 205 places supplémentaires dont 4 725 au lycée• La faible attractivité de la Guyane (externe vis-à-vis de la métropole et interne avec les zones isolées) pour les personnels
Un phénomène d'illettrisme ancré	<ul style="list-style-type: none">• Une part importante d'élèves parlant une autre langue à la maison en Guyane• En 2022, 63% des jeunes guyanais ayant participé aux Journées de défense et citoyenneté sont en difficulté de lecture (55% en 2019)• 15% des DDL sont déscolarisés (Ministère des Armées)

Lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire

Taux de scolarisation par EPCI en 2020 (Insee)

Commune	Taux de scolarisation des 15-17 ans	Taux de scolarisation des 18-24 ans
CACL	91,4%	40%
CCEG	75,8%	13,2%
CCOG	80,3%	22,5%
CCDS	92,8%	39,4%
Guyane	87%	32,8%
France	95,7%	52,1%

Les principaux motifs du décrochage scolaire

L'absence d'affectation, l'échec à l'examen, l'absence de propositions en bac professionnel après l'obtention d'un CAP, les difficultés de transport et l'éloignement entre les lieux de vie et les structures d'enseignement, ...

Un taux élevé de sortie précoce du système scolaire, des décrocheurs de plus en plus nombreux

- **Des taux de scolarisation chez les 15-17 ans et 18-24 ans plus faibles qu'en moyenne nationale** (87% vs 96% et 33% vs 52%) ...
- **De fortes différences selon les EPCI**, avec des taux de scolarisation particulièrement faibles dans l'est et l'ouest guyanais (CCEG : 13,2% des 18 - 24 ans scolarisés contre 33% en moyenne en Guyane; CCOG : 22,5%)
- **En moyenne, 2 000 décrochés par an** (source PSAD, années 2020 et 2022), 47% au sein de la CACL, 30% au sein de la CCOG et 22% au sein de la CCDS
 - 29% de NEET (un peu plus de 19 000) parmi les 18-24 ans en 2022 (Eurostat), vs 10% en France hexagonale

Lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire



Premiers enjeux

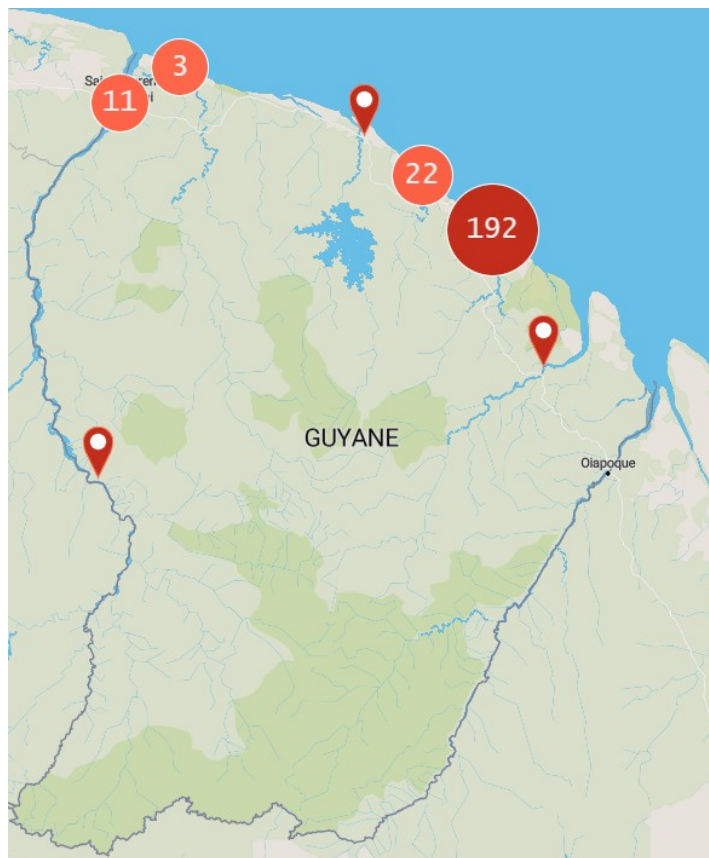
- ⇒ **L'amélioration des services essentiels liés à la scolarisation (transport scolaire, hébergement, restauration) pour éviter l'absentéisme et favoriser les apprentissages**
- ⇒ **La prévention et le repérage des risques de désinvestissement scolaire**
- ⇒ **Une meilleure adaptation des dispositifs d'accompagnement aux profils et besoins des décrochés**
 - *Adaptation de la prise en charge et de l'accompagnement*
 - *Pérennisation des dispositifs dans les différents bassins de vie pour assurer une continuité de l'accompagnement*
- ⇒ **Le renforcement des dispositifs d'aide à la mobilité des jeunes pour faciliter leur accès à la formation**
- ⇒ **Le renforcement des dispositifs de médiation numérique**

Accès à l'emploi

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, CAF, Pôle Emploi
Un chômage en recul mais important chez les jeunes et les non diplômés	<ul style="list-style-type: none">En 2021, 15% de la population active au chômage selon l'Insee<ul style="list-style-type: none">Un chômage plus élevé chez les jeunes (28% chez les 15- 29 ans)24% des non diplômés sont au chômage20% des 15 à 64 ans font partie du halo autour du chômage en 2021Faible niveau de formation impacte directement le taux d'emploi des actifs, particulièrement faible en Guyane (44% vs 65% en France)
Un manque d'emploi à l'origine de la forte mobilisation des prestations sociales	<ul style="list-style-type: none">Faible taux d'emploi en Guyane en 2020 (44%), en particulier chez les femmes (37%) vs 62% en FranceEn 2022, 60% de la population guyanaise couverte par au moins une prestation CAF40% des allocataires CAF perçoivent le RSA / 23 657 bénéficiaires au 1^{er} janvier 2023 (+573 bénéficiaires par rapport au 1^{er} janvier 2022)Forte concentration des bénéficiaires du RSA au sein de la CACL et la CCOG (84%)
Une déconnexion entre l'offre et la demande d'emploi	<ul style="list-style-type: none">Des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés (selon l'EPCI, entre 34% et 54% ont un niveau de qualification inférieur au CAP-BEP) Plus d'une offre d'emploi sur deux en 2023 est destinée à des profils disposant d'un niveau de qualification supérieur ou égal à bac +2Un retour à l'emploi plus difficile après la formation en Guyane (32% vs 55% en France hexagonale, 6 mois après la formation)
Des freins persistants d'accès à l'emploi et à la formation	<ul style="list-style-type: none">Des freins périphériques à l'accès à l'emploi et à la formation bien identifiés : le manque de mobilité des populations, l'illettrisme ainsi que le manque de compétences numériques

Accès à l'emploi

*Localisation des organismes de formation
– Septembre 2023 (Ministère du Travail)*



Une inégale répartition territoriale de l'offre de formation et d'insertion par l'activité économique

- **Une offre de formation continue essentiellement concentrée sur Cayenne et à Kourou**
- **Des structures d'insertion par l'activité économique principalement implantées sur le littoral**
- **Des structures d'hébergement insuffisantes à proximité des centres de formation**

Accès à l'emploi



Premiers enjeux

- ⇒ **Un meilleur équilibre territorial de l'offre de services des SIAE et des organismes formation**
- ⇒ **La mise en place de dispositifs visant à consolider la professionnalisation des acteurs de la formation et de l'insertion**
- ⇒ **Le développement d'actions de promotion des filières et métiers qui recrutent**
- ⇒ **Le renforcement de l'offre de services des opérateurs de la mobilité notamment en milieu rural**
(Auto-école nomade, mobilité solidaire, ...)
- ⇒ **La stimulation de l'employabilité des jeunes via des dispositifs tels que les chantiers d'insertion, les missions de service civique, le bénévolat, ...**
- ⇒ **La levée des freins périphériques à l'insertion et à l'emploi** *(mobilité, mode de garde, freins linguistiques, culturels, accès à un compte bancaire, ...)*

Santé et précarité alimentaire

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, Iedom, ARS
Un écart important d'espérance de vie en lien avec des situations de précarité importantes	<ul style="list-style-type: none">• L'espérance de vie à la naissance est plus faible qu'en France métropolitaine, 1,7 an de moins pour un homme et 2 ans de moins pour une femme• Un écart fortement lié au sexe et au niveau de revenu,
Une offre de soins sous dimensionnée par rapport aux besoins du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Une offre de soins inéquitable sur le territoire, des structures de santé principalement localisées sur le littoral ... une labélisation en cours des CDPS en hôpitaux de proximité• 45 % des guyanais vivent dans un désert médical• 87% de la population bénéficie d'une couverture maladie au en octobre 2022, un niveau de couverture qui varie fortement selon la zone géographique (plus forte couverture en Guyane routière : 92%)
Une précarité alimentaire marquée par une multitude de facteurs	<ul style="list-style-type: none">• En 2019, 14,3 % de la population vivant sur l'île de Cayenne était en stress alimentaire et préoccupée quotidiennement par le fait de trouver à manger (IEDOM 2019)• Un panier moyen élevé et inaccessible aux personnes sans ressources, et vivant sous le seuil de pauvreté (5 euros le kilo de fruits ou de légumes)
Une aide alimentaire complexe et sous dimensionnée par rapport à la demande	<ul style="list-style-type: none">• En 2021, 1 ménage sur 4 a demandé une aide alimentaire et 1 ménage sur 7 a reçu un colis alimentaire• Un circuit de demande d'aide qui freine certains ménages• La plateforme alimentaire distribue près de 150 000 colis par an

Santé et précarité alimentaire chez l'enfant

Points clés du diagnostic	Indicateurs / Sources : Insee, ARS
La sécurité alimentaire des femmes enceintes et les jeunes enfants	<ul style="list-style-type: none">• 65 % des femmes enceintes sont suivies dès le premier trimestre• 10 à 15 % des femmes enceintes n'ont pas accès à l'eau courante, elles utilisent le ruissellement de pluie pour boire ou l'utiliser dans les biberons• Les femmes bénéficiant de l'AME ont un risque plus important de 35% de présenter une carence pendant la grossesse• 13% des nouveaux nés présentent un petit poids de naissance contre 8,2% en France métropolitaine• L'allaitement est favorisé par les femmes de la naissance du 14-18 mois de grossesse• 25 % des bébés commencent leur vie en service de néonatalogie en raison à une exposition pendant la grossesse aux toxiques, ...

Santé et précarité alimentaire



Premiers enjeux

- ⇒ **La prévention des carences nutritionnelles auprès des femmes enceintes par un suivi de grossesse en proximité, des actions de soutien spécifiques et personnalisées**
- ⇒ **La réduction des risques sanitaires notamment en facilitant l'accès à l'eau des femmes enceintes et des enfants**
- ⇒ **Le développement de l'offre alimentaire en lien avec les capacités de mobilité des ménages, et en facilitant l'acheminement de l'aide**
- ⇒ **Le soutien aux initiatives innovantes locales en matière d'aide alimentaire, de prévention et d'éducation à la santé alimentaire**
- ⇒ **La structuration et renforcement de la stratégie opérationnelle en harmonisant les indicateurs de suivi et l'ensemble des facteurs de la précarité alimentaire**